La Haute Autorité de Santé entame ce 5 octobre à Bordeaux une série de rencon
tres en région
avec les professionnels de santé
. Succédant aux Rencontres nationales annuelles, ces rencontres
s'inscri
vent
dans une démarche d'écoute et de dialogue avec l'ensemble des acteurs du
système de santé
:
agences régionales de santé, membre
s
de
la Conférence Régionale
de Santé et d'
Autonomie
, directeurs
d'établissement
s
,
présidents de
CME
,
responsables de pôles,
médecins, infirmiers,
usagers, patients et leurs représentants
...

A cette occasion, le Pr Jean-Luc Harousseau a annoncé la publication de deux guides méthodologiques
destinés à faciliter la collaboration avec nos différents partenaires
: l
e premier est
ainsi
consacré à la réalisation de consultation
s
publique
s
sur nos
travaux
,
le second à l'élaboration de documents
destinés aux
patient à partir de
s travaux scientifiques
.

Recueillir l'opinion de l'ensemble des parties prenantes sur nos travaux grâce à une meilleure utilisation de
la
consultation publique

Dans le processus d'élaboration de ses recommandations ou de ses évaluations

en santé, la HAS peut être amenée à sollicite r et recueillir les avis et commentaires d'un public plus ou moins élargi en organisant une consultation publique. L'objectif de la HAS est de s'assurer, dans le cas de sujets controversés, que chaque partie concernée (citoyens, patients, usagers, professionnels de santé, établissements, etc.) a eu la possibilité d'exprimer son avis sur les recommandations et évaluations en cours d'élaboration au sein de ses services .
Non systématique, c ette modalité d'implication du public est complémentaire de la participation directe d'experts aux groupes de travail, de lecture et aux commissions de la HAS.

Afin d'améliorer le recours à ces consultations publiques et leur organisation, la HAS publie aujourd'hui un guide méthodologique pour leur

réalisation.
Ce document d'information présente les choix retenus par
la HAS
pour réaliser
ou non
une consultation publique
et
est structuré de manière à suivre le déroulement chronol
ogique d'une consultation publi
que
.
Y s
ont
notamment
détaillé
e
s
la phase de conception et de planification, la phase de mise en œuvre, la phase d'analyse et d'exploitation et la phase de retour sur expérience.

Ce guide s'adresse en premier lieu à des personnes qui souhaitent réaliser une consultation publique
, qu'ils soient
promoteurs de recommandations de bonne pratique ou de santé publique et d'évaluations économiques
,
mais également à toute personne souhaitant mieux connaitre les méthodes de travail de
la HAS.

Un guide pour élaborer des documents patients à partir des recommandations de bonne pratique

La HAS émet des recommandations de bonne pratique destinées aux professionnels de santé. Afin de permettre une meilleure accessibilité de ces recommandations à différents publics (personnes malades , personnes en situation de handicap , grand public par exemple), des documents spécifiques peuvent être élaborés. Ils permett ent d'informer le patient ou d' actualiser s es connaissances , de l'aider à participer aux décisions qui le concernent , d e l'

orienter et
de
faciliter son
parcours de soins
. Dans ce but,
la HAS
publie un guide méthodologique intitulé «
Document d'information patient à partir d'une recommandation de bonne pratique
».

Ce guide s'adresse aux organisations professionnelles (conseils nationaux professionnels, collèges de bonne pratique, sociétés savantes, etc.) qui élaborent des recommandations de bonne pratique
et souhait
ent
poursuivre leurs travaux par un
document d'information destiné aux patients
.

Le guide décrit les étapes incontournables à la réalisation d'un document d'information patient (évaluation de la pertinence à élaborer ce support d'information, élaboration, hiérarchisation et structuration des messages en fonction des cibles identifiées , maquettage, test ....).

Le guide présente également deux exemples concrets de documents patients : le premier concerne les «
victimes de violence
» le second consacré «
aux aidants Alzheimer
».

Retrouvez les documents en cliquant ici